

académie
Dijon



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Côte-d'Or

éducation
nationale



Pôle direction
N°45-13

affaire suivie par
Audrey Daspet
Téléphone
03.45.62.75.02
Fax
03.45.62.75.33
Mél.

dir21-sec.ia21@ac-dijon.fr

2G, rue du Général Henri
Delaborde
BP 81921
21019 Dijon cedex

Dijon, le 14 mars 2013

La directrice académique des services de
l'éducation nationale
directrice des services départementaux de
l'éducation nationale de la Côte-d'Or

à

Madame Laëtitia Barel
Secrétaire départementale SE-UNSA 21

Objet : Votre courrier du 4 mars 2013

Par courrier cité en référence, vous me faites savoir que le ministre de l'éducation nationale a accepté votre proposition de mettre en place un comité de suivi de la réforme des rythmes scolaires dans tous les départements.

Je vous informe que j'ai décidé de mettre en place un comité de suivi départemental associant représentants des personnels, élus et associations après le 30 mars 2013. La date de réunion vous sera communiquée dès qu'elle sera arrêtée.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Evelyne GREUSARD